

Avis de constitution

SOCIETE « HI-DREAM PARK » en abrégé « HIDP »

Siège ABIDJAN COCODY DOKUI DIOMI-LOT A-ILOT
59, Lot A, Ilot 59

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 11 Avr 2023, et enregistrés au CEPICI le 05 Oct 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « HI-DREAM PARK » en abrégé «
HIDP »

Objet : LA CREATION, L'ADMINISTRATION ET LA GESTION DE PARCS DE LOISIRS, INCLUANT LES PARCS NUMERIQUES ET PARC DE JEUX OU AQUATIQUES, L'ANIMATION L'ORGANISATION D'ANNIVERSAIRES ET D'EVENEMENTS, LA LOCATION DE SALLES, RESTAURATION ET VENTE DE BOISSONS, TOUTE ACTIVITES DE PARCS D'ATTRACTIONS ET PARCS A THEMES, ET EN REGLE GENERALE LA CREATION L'EXPLOITATION LA GESTION DE TOUTE ACTIVITE DE LOISIRS.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée; Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY DOKUI DIOMI-LOT A-ILOT
59, Lot A, Ilot 59

Dirigeant(s) M AMDJAD ANLIM (GÉRANT), M DJIBA LAMINE
(GÉRANT), M AMDJAD ALEX FAIZ (GÉRANT), M ALLAOUI
NAWFAL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-06089 du 19/10/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°74758/GTCA/RC/2023 du 19/10/2023

